

Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 424 - OCTOBRE 2026



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

**Bien vivre,
bien se loger !**

SOMMAIRE



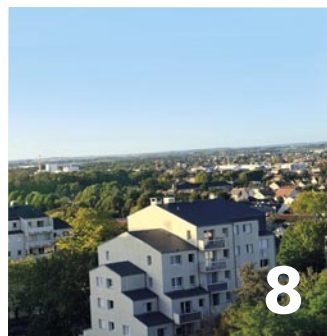
4>5 RETOUR SUR

Retour sur les événements du mois de septembre



6>7 ACTUALITÉS

Semaine bleue, les activités du CMEJ...



8>10 DOSSIER

Se loger à Montigny



11>12 ACTUALITÉS

Lancement du budget participatif, la Ville mobilisée pour octobre rose...

13 ÇA BOUGE + AGENDA

14 TRIBUNES

15 À SAVOIR

N°424 Octobre 2026

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Miloud Goual Rédactrice en chef : Claire Simiana

Rédaction : Delphine Boussam, Alexis Chartier, Noémie Fossey-Sergent, Sirine Jazzar.

Photographies : Service Communication, Anthony Voisin

Exécution graphique : Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01 Tirage : 9800 exemplaires

ACTUALITÉS



AMÉNAGEMENTS

AMÉNAGEMENT D'UNE BORNE ÉLECTRIQUE



Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée sur le parking des Feuillantines. Cette nouvelle infrastructure permettra aux usagers de recharger facilement leur véhicule et contribuera au développement des mobilités plus propres. Elle offre ainsi une solution de recharge supplémentaire aux habitants équipés d'un véhicule électrique, en leur permettant de bénéficier d'un service pratique à proximité.

CÉRÉMONIE DE POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE



Le jeudi 17 septembre dernier, une nouvelle étape importante a été franchie dans la transformation du quartier de la gare avec la pose de la première pierre des résidences Cadence et Le Domaine des Cerisiers, deux programmes portés par le promoteur Icade. 158 nouveaux logements, du studio au 5 pièces, avec de l'accèsion à la propriété, du logement locatif intermédiaire et du logement social. La cérémonie s'est déroulée en présence du maire Miloud Goual, de représentants du promoteur ainsi que des équipes de l'aménageur Citallios. Ce rendez-vous symbolique marque le lancement concret de la réalisation de ce nouveau projet immobilier, appelé à participer à l'évolution et à l'attractivité du quartier de la gare.



Édito

Miloud Goual,
votre maire

La rentrée est désormais derrière nous. Elle intervient cette année dans un contexte national particulièrement difficile. Beaucoup de Français ont le sentiment que tout augmente, que les fins de mois sont de plus en plus difficiles.

À Montigny, nous le constatons chaque jour au contact des habitants. **Quand le prix du carburant augmente, ce sont les travailleurs qui paient davantage, les familles qui doivent arbitrer leurs dépenses et ceux qui n'ont pas d'autre choix que de prendre leur voiture qui sont directement pénalisés.** La hausse des prix de l'énergie pèse aujourd'hui fortement sur les ménages.

À cela s'ajoute un climat national marqué par les incertitudes et les inquiétudes. Dans ce contexte, les collectivités locales sont souvent en première ligne. On leur demande beaucoup, parfois toujours plus, alors même qu'elles disposent de moyens contraints.

Pourtant, une mairie ne peut pas tout. Nous pouvons agir sur les services publics, accompagner les familles, soutenir nos associations, investir dans nos équipements et préserver notre cadre de vie. Nous le faisons et nous continuerons à le faire. Mais nous ne pouvons pas nous substituer à l'État.

Il est désormais indispensable que **l'État prenne pleinement ses responsabilités face à la vie chère et aux difficultés que rencontrent nos concitoyens.** Ceux qui travaillent, ceux qui se lèvent tôt, ceux qui prennent leur voiture chaque matin pour aller travailler, ceux qui font leurs courses en comptant chaque euro ne peuvent pas être les variables d'ajustement des crises successives.

C'est aussi dans ce contexte que nous abordons les deux grands sujets de ce numéro : **le logement et la santé.**

Se loger dignement est une nécessité. À Montigny, nous faisons le choix d'une ville qui accompagne les parcours de vie, qui permet aux familles, aux jeunes et aux seniors de trouver leur place, tout en préservant l'équilibre de nos quartiers et l'identité de notre commune. Construire l'avenir ne signifie pas renoncer à ce que nous sommes. **Notre responsabilité est de faire évoluer Montigny sans la dénaturer.**

La santé, elle aussi, doit rester une priorité. **La prévention et le dépistage peuvent sauver des vies,** c'est pourquoi notre ville se mobilisera à nouveau en octobre dans le cadre d'Octobre Rose.

Dans une période où beaucoup de nos concitoyens expriment de la lassitude et de l'inquiétude, **notre responsabilité municipale est aussi de rester un point d'appui : une mairie proche, présente et utile.**

Nous continuerons donc à agir, avec les moyens qui sont les nôtres, avec sérieux et avec détermination.

RETOUR EN IMAGES



Félicitations

Une centaine de nouveaux diplômés du baccalauréat, CAP, BEP ont été conviés à une soirée en leur honneur, le 18 septembre dernier espace Léonard-de-Vinci. Chaque lauréat s'est vu remettre des chèques-culture.

A vos agendas !

La soirée pour les diplômés du brevet 2026 aura lieu le vendredi 6 novembre prochain à 19h à l'espace Léonard-de-Vinci (infos et inscriptions sur montigny95.fr ou auprès du SMJ).



La préfecture du Val-d'Oise à votre écoute

Mardi 22 septembre, un stand d'information de la préfecture était installé, place Lucy, pour répondre aux questions des administrés. Une initiative de proximité destinée à faciliter l'accès à l'information et à l'accompagnement des habitants.



Jeux de piste



La Cité des Bateliers

Les retraités ont récemment profité d'une agréable sortie à la Cité des Bateliers. Cette visite leur a permis de découvrir l'histoire de la batellerie, son patrimoine et le quotidien des marinsiers d'autrefois.



Journée du patrimoine

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la Ville a proposé aux habitants et aux visiteurs un programme placé sous le signe de la découverte et de la convivialité. Au programme : visite du musée, atelier de peinture et jeux de piste pour petits et grands. Ces animations ont permis à chacun de découvrir autrement l'histoire, les lieux emblématiques et les richesses du patrimoine ignymontain.



Des démonstrations d'arts martiaux, de danse et d'échecs et des animations musicales et ludiques ont rythmé l'après-midi.

Le maire Miloud Goul accompagné par le député du Val d'Oise, Emmanuel Maurel venu rencontrer les associations ignymontaines.

Le maire Miloud Goul aux côtés d'Adélaïde Hamiti, adjointe au maire en charge des associations et du vivre-ensemble et de Samir Amaouche, conseiller municipal délégué aux sports.

Une semaine pour célébrer nos aînés !

Du 2 au 9 octobre, c'est la Semaine Bleue à Montigny ! Spectacles, ateliers, sorties et moments conviviaux sont organisés pour les plus de 60 ans. L'occasion aussi de rappeler la place essentielle des seniors dans la vie locale et l'engagement de la commune à leurs côtés tout au long de l'année.

Chaque année, la Semaine Bleue célèbre les seniors dans toute la France. « *Depuis plus de 10 ans, Montigny y participe pour mettre à l'honneur ses aînés, valoriser leur place dans la vie locale, leur proposer des temps de rencontre, de découverte et de convivialité. C'est aussi l'occasion de sensibiliser l'ensemble des habitants aux enjeux du vieillissement* », explique Isabelle Moser, conseillère municipale déléguée aux seniors et au handicap. Les festivités débutent le vendredi 2 octobre avec le spectacle *Climax* au Centre culturel Picasso, le lundi 5 octobre venez participer au loto organisé à 14h salle René-Char. Le lendemain, sont lancés les ateliers de mémorisation, qui se prolongeront ensuite chaque vendredi jusqu'en décembre. Le mercredi 7 octobre, un repas suivi d'une animation musicale avec quiz et DJ est proposé. Autres animations de la semaine : une visite guidée à l'Institut du Monde Arabe, un spectacle et une séance de cinéma au Centre culturel Picasso. Entre ces temps forts, les retraités pourront participer à deux ateliers : confection d'un baume bien-être à l'arnica et d'un déodorant naturel, puis fabrication d'un liquide vaisselle écologique et d'une éponge tawashi.

Au-delà des animations, la Semaine Bleue s'inscrit dans une politique municipale menée toute l'année en faveur des seniors. Cela passe par des propositions d'activités culturelles et sorties régulières, des repas à thème, des voyages...

Toutes les animations de la Semaine Bleue sont gratuites, à l'exception du repas du mercredi. Les inscriptions sont obligatoires auprès du service Retraités : 01 30 26 30 26.



La grippe : on se vaccine

À l'approche de la saison hivernale, la vaccination contre la grippe reprend progressivement en France. Comme chaque année, l'objectif est de renforcer la protection des personnes les plus fragiles et de limiter les formes graves de la maladie. Pour faciliter l'accès au vaccin, les pharmacies jouent désormais un rôle important dans la campagne. Les pharmaciens peuvent prescrire et administrer le vaccin contre la grippe.

La vaccination est notamment recommandée aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux personnes souffrant de certaines maladies chroniques, aux femmes enceintes, aux personnes souffrant d'obésité sévère ainsi qu'à certaines personnes de l'entourage de personnes vulnérables.

Prochaine séance de vaccination municipale gratuite le mercredi 14 octobre de 17h30 à 19h au 13 bis rue Elsa Triolet.



17 ans sans hausse des taux d'impôts locaux

À Montigny-lès-Cormeilles, la fiscalité locale reste stable. En 2026, la Ville poursuit le choix engagé depuis de nombreuses années : ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Cette décision porte à 17 ans la période durant laquelle ils n'ont pas été relevés. La municipalité maintient ainsi son taux d'imposition à 36,17 %.

Cette stabilité des taux ne signifie toutefois pas que le montant payé par chaque contribuable reste nécessairement identique. La Ville décide du taux d'imposition, mais elle ne fixe pas les bases fiscales : celles-ci sont déterminées et revalorisées par l'État. Ainsi, même sans hausse des taux communaux, l'évolution des bases décidée au niveau national peut entraîner une augmentation du montant de l'impôt payé par les contribuables.

Le CMEJ à la découverte de l'Assemblée nationale

Dans le cadre de leur engagement au sein du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ), 35 jeunes ont eu l'opportunité de se rendre, le 16 septembre dernier, à l'Assemblée nationale, à Paris. Une visite riche en découvertes et en échanges, qui leur a permis de mieux comprendre le fonctionnement de nos institutions et le rôle des élus. Accompagnés de Monsieur le Maire, Miloud Goual, et de l'adjointe au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires, Anissa Bougeant, les jeunes élus ont été chaleureusement accueillis par le député de la 3^{ème} circonscription du Val d'Oise Emmanuel Maurel, qui les a guidés tout au long de leur visite. Cette rencontre a été l'occasion pour les jeunes de poser leurs questions, de partager leurs réflexions et de mieux comprendre le quotidien d'un député : « *Nous avons pu parler librement avec le député et lui poser toutes les questions que nous avions préparées. C'était très intéressant* », admet Morgane. Le parcours a permis aux enfants de traverser des lieux emblématiques, tels que la Rotonde Alechinsky, la bibliothèque, le salon Casimir-Perier, et bien sûr, l'imposant hémicycle, où siègent les députés. Au-delà de la découverte des institutions, cette rencontre a également permis de faire le lien avec leur propre engagement au sein du CMEJ. En tant que jeunes conseillers municipaux, ils participent eux aussi à la vie de leur commune et contribuent à faire émerger des idées et des projets pour améliorer le quotidien des habitants. « *Cette journée nous a donné envie de continuer à nous investir dans le CMEJ et dans les projets de notre commune* », conclut Moussa. Une belle journée placée sous le signe de la découverte, du dialogue et de l'engagement.



LE CMEJ FAIT ENTENDRE SA VOIX

Le 4 novembre prochain, les jeunes élus du CMEJ se réuniront en séance plénière. Ce rendez-vous sera l'occasion de faire le point sur les projets en cours, d'échanger sur les actions menées et de présenter de nouvelles propositions pour la commune.



Le maire Miloud Goual et Anissa Bougeant, adjointe au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires, aux côtés des jeunes du CMEJ, de la Mission Locale, des habitants et des agents de la propreté.

La propreté : l'affaire de tous !

À l'occasion du World Cleanup Day, les jeunes du CMEJ se sont mobilisés, le 20 septembre dernier, pour une action citoyenne et solidaire en faveur de l'environnement.

Ils étaient accompagnés de jeunes suivis par la Mission locale et des habitants. Munis de gants, de sacs et surtout d'une belle énergie, les jeunes participants ont ramassé les déchets abandonnés dans l'espace public dans le secteur Picasso. Une initiative concrète qui leur permet d'agir directement pour améliorer leur cadre de vie et sensibiliser leur entourage aux enjeux liés à la propreté et à la protection de l'environnement. Avec leur enthousiasme et leur engagement, les participants donnent ainsi un bel exemple de citoyenneté active. Une mobilisation qui rappelle que préserver notre cadre de vie est l'affaire de tous !



DOSSIER

LOGEMENT : AGIR POUR LES HABITANTS, PRÉSERVER MONTIGNY

Se loger est aujourd'hui une préoccupation majeure pour de nombreux Français. À Montigny-lès-Cormeilles aussi, nous devons répondre aux besoins des habitants tout en préservant la qualité de vie et l'équilibre de notre commune.

La France connaît depuis plusieurs années une crise du logement, avec une construction neuve insuffisante, aussi bien pour l'accèsion à la propriété que pour la location. En Île-de-France, la loi fixe un objectif de **70 000 nouveaux logements par an**, alors que la production actuelle se situe autour de **58 000 logements**. Cet écart montre l'ampleur du défi auquel notre région est confrontée. À Montigny-lès-Cormeilles, la situation est particulière : notre commune dispose déjà d'un parc de logements diversifié, composé de maisons et d'appartements, de logements sociaux et privés, permettant à la fois la location et l'accèsion à la propriété. **Notre enjeu est donc de répondre aux besoins, tout en veillant à préserver l'équilibre et l'identité de notre ville.**

Répondre aux besoins, préserver notre ville

La diversité des logements est une richesse pour Montigny-lès-Cormeilles. Elle permet à des familles, des jeunes, des seniors, des locataires comme des propriétaires de trouver leur place dans notre commune. Notre objectif est de permettre à chacun de pouvoir se loger, sans renoncer à la qualité de vie qui fait l'identité de Montigny.

Les projets engagés, notamment dans le cadre de la transformation du centre-ville, permettront de créer de nouveaux logements, mais aussi de nouveaux lieux de vie, avec des commerces, des équipements, des espaces verts et des déplacements facilités.

Notre choix est clair : concentrer le développement là où il est pertinent, notamment autour de la gare et de la RD14, pour mieux préserver les quartiers pavillonnaires ainsi que nos espaces naturels et boisés. Il s'agit de faire évoluer la ville sans la dénaturer.

Dans un contexte où l'accès au logement devient de plus en plus difficile, Montigny-lès-Cormeilles entend poursuivre une politique de l'habitat qui répond à une ambition simple : **permettre à ceux qui vivent ici de pouvoir y rester et donner à ceux qui souhaitent nous rejoindre la possibilité de s'y installer, dans des conditions adaptées à leurs besoins et à leurs moyens.**



Logement social : mode d'emploi

Montigny-Lès-Cormeilles dispose d'un parc de 2626 logements sociaux gérés par neuf bailleurs sociaux. Ces logements répondent aux besoins de ménages aux profils variés, selon des critères précis de ressources et de priorité. Pour y voir plus clair, suivez le guide !



Quelle est la part de logements sociaux à Montigny ?

Selon la loi relative à la Solidarité et au renouvellement (SRU), les communes de plus de 15 000 habitants dans les secteurs tendus, doivent disposer de 25% de logements sociaux. Montigny respecte pleinement le cadre réglementaire avec 34,23% de logements sociaux.

Qui attribue les logements sociaux ?

Contrairement à une idée répandue, **la Ville n'est pas propriétaire des logements sociaux et ne décide pas seule de leur attribution.** À Montigny-lès-Cormeilles, ce sont les **9 bailleurs sociaux**, propriétaires des logements, qui organisent les commissions d'attribution et prennent la décision finale. Les dossiers des demandeurs y sont examinés au regard de critères réglementaires, notamment leurs ressources et leur situation.

Comment faire une demande ?

- 1 Je remplis un formulaire accessible sur le site **www.demande-logement-social.gouv.fr**
Un dossier peut aussi être retiré à l'accueil de la mairie Picasso.
- 2 Une fois la demande complète, elle est enregistrée puis diffusée à l'ensemble des réservataires.
- 3 Un mois maximum après votre demande, vous recevez une attestation d'enregistrement, à conserver précieusement.

Très important : une demande de logement social se renouvelle chaque année. Sans renouvellement, la demande est automatiquement annulée. Il faut maintenant faire une mise à jour du dossier tous les 3 mois (quittance de loyer, bulletin de paie, avis d'imposition, etc.) L'accès au logement social est conditionné au niveau de ressources des demandeurs



QUESTIONS à Franck Guillemain

Adjoint au maire en charge du logement,
du marché forain et de l'urbanisme

MNC : que fait la ville pour améliorer l'accès au logement ?

Franck Guillemain : aujourd'hui, la question de l'accès au logement est devenue une priorité, voire une difficulté, pour beaucoup de gens. La Ville travaille sur différents axes pour y répondre : rénovation, suivi du parc social et des copropriétés, construction de logements neufs, etc. Notre commune est attractive et dispose d'un habitat diversifié et de qualité, ce qui crée une demande importante, qu'il s'agisse du parc locatif privé ou social, et de l'accession à la propriété. Nous continuerons dans cette voie, en proposant des logements accessibles à tous.

MNC : en matière de logements sociaux, quel est le rôle réel de la municipalité dans les attributions ?

Franck Guillemain : le fonctionnement a évolué ces dernières années. Auparavant, les logements sociaux étaient répartis entre différents « contingents » : Ville, Préfecture, Action Logement, etc. C'était la gestion « en stock », où chaque logement était individuellement identifié comme réservé à tel ou tel contingent. Aujourd'hui la gestion se fait « en flux » : lorsqu'un logement se libère, le bailleur oriente le logement en question vers un réservataire, qui peut alors proposer des candidats qui correspondent aux critères du logement.

La décision finale ne revient pas au maire ou à l' élu chargé du logement. Elle est prise collectivement par la commission d'attribution du bailleur social, appelée CALEOL, dans le respect des critères et des règles fixés par la loi. Le rôle de la Ville reste néanmoins important : **elle peut proposer des candidats, donner un avis sur les dossiers et défendre les demandes des habitants auprès des bailleurs sociaux.** Elle joue donc pleinement son rôle, sans pour autant pouvoir décider seule de l'attribution d'un logement.

À Montigny-lès-Cormeilles, 34,23 % des logements sont des logements sociaux. La Ville respecte ainsi l'obligation fixée par la loi SRU, qui impose aux communes concernées de disposer d'au moins 25 % de logements sociaux, ce qui n'est pas le cas pour toutes les villes avoisinantes.

MNC : quels sont les principaux projets de la ville pour les prochaines années ?

Franck Guillemain : après l'aménagement du Village et l'achèvement progressif de la ZAC de la Gare, nous allons poursuivre la transformation de notre commune avec le projet de Centre-ville autour du boulevard Victor-Bordier. Il ne s'agit pas simplement de construire des logements, mais de créer un véritable cœur de ville, avec de nouveaux commerces, des services, des équipements, des espaces verts et des cheminements plus agréables pour les habitants. Les nouveaux logements y trouveront naturellement leur place, avec une attention particulière portée à leur qualité et à leur intégration dans le quartier. En parallèle, la protection des secteurs pavillonnaires et des espaces naturels reste une priorité, afin de préserver l'équilibre et l'identité de Montigny-lès-Cormeilles.



La résidentialisation : transformer les espaces pour améliorer le cadre de vie

À Montigny, la transformation des quartiers ne passe pas uniquement par la construction des logements. Depuis plusieurs années, la commune voit également se développer des opérations de résidentialisation, destinées à améliorer les espaces extérieurs des résidences, renforcer leur sécurité et rendre le cadre de vie plus agréable pour les habitants. En juin dernier, le bailleur social Seqens avec l'appui de la Ville a résidentialisé les logements Les Sorbiers, situés rues Colette et Guy-de-Maupassant. Dans le quartier des Francs, plusieurs bailleurs sociaux ont déjà réalisé des opérations importantes de réhabilitation et de résidentialisation.

La GUSP, un dispositif au service du quotidien des habitants

Propreté, entretien des espaces publics, tranquillité résidentielle, gestion des déchets, qualité des équipements, mais aussi dialogue avec les habitants : la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) intervient directement sur les conditions de vie dans les quartiers. « La GUSP, c'est avant tout une démarche de proximité. Elle permet de partir des préoccupations concrètes des habitants, de réunir les différents acteurs et de faire en sorte que chacun puisse contribuer à l'amélioration du cadre de vie. Notre objectif est d'apporter des réponses visibles et durables dans les quartiers », affirme Cyril Joly, conseiller municipal délégué aux Relations avec les bailleurs, les copropriétés, les ASL et la GUSP.

Quand les citoyens prennent part aux décisions publiques

Le budget participatif est un dispositif de démocratie participative qui permet aux citoyens de proposer, de discuter et de choisir des projets financés par une collectivité publique.



Comment ça marche ?

Grâce au budget participatif, les Ignymontains peuvent participer à la construction de la ville, en soumettant des idées. « *Le budget participatif est une belle opportunité pour donner aux habitants une place active dans la vie de notre commune. À travers leurs idées et leurs projets, ils contribuent directement à améliorer leur quotidien et à construire ensemble une ville qui leur ressemble* », explique Uriell Marquez, conseillère municipale déléguée au budget participatif. Environnement, cadre de vie, solidarité, sport, numérique, culture, jeunesse, transport, sécurité... Tous les domaines peuvent être abordés. Principale

condition : le projet doit servir l'intérêt général. L'enveloppe réservée au budget participatif s'élève à 150 000 euros maximum.

Qui peut déposer un projet et comment ?

Tous les habitants de Montigny peuvent déposer un projet sur le site internet de la Ville (montigny95.fr, rubrique « En un clic »), à titre individuel ou collectif. Les associations ou collectifs déjà constitués ne sont pas autorisés à déposer des projets par le biais du budget participatif.

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Pour qu'un projet soit jugé recevable, il doit répondre à plusieurs critères :

- › être localisé à Montigny-lès-Cormeilles,
- › servir l'intérêt général et être à visée collective. Concrètement, il doit participer au mieux vivre ensemble et bénéficier au plus grand nombre d'Ignymontains,
- › être compatible avec les politiques publiques menées sur le territoire,
- › ne pas entraîner de frais de fonctionnement trop importants,
- › être acceptable sur le plan social, environnemental et juridique,
- › être techniquement réalisable dans les deux ans,
- › que son coût prévisionnel n'excède pas 150 000 euros.

Qui décide des projets sélectionnés ?

Les idées émises font l'objet d'une première analyse de recevabilité par les services de la Ville. Puis c'est la commission budget participatif qui étudiera chaque dossier. Celle-ci est composée du maire, Miloud Goual, de la conseillère déléguée au budget participatif, Uriell Marquez, et de 8 habitants tirés au sort sur la base de la liste électorale et des usagers de la régie unique. Le tirage au sort aura lieu début novembre.

Quel est le calendrier ?

Vos idées peuvent être déposées entre le 15 octobre et le 15 novembre 2026. Pour en savoir plus sur le règlement du budget participatif, et déposer vos nouvelles idées, rendez-vous sur montigny95.fr (page d'accueil, rubrique « En un clic », « Budget participatif »).

Atelier de sensibilisation à la trottinette

La Ville organise, le 14 octobre, de 14h à 18h au terrain Renoir, un atelier de sensibilisation consacré à la pratique de la trottinette et, plus largement, à la sécurité des déplacements. Cet atelier, décidé en mai dernier dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), est organisé conjointement par la Ville et le service de la préfecture chargé de la coordination de la sécurité routière. Port du casque, respect des règles de circulation, vigilance vis-à-vis des autres usagers de l'espace public ou encore partage de la route : autant de sujets qui seront abordés au cours de cet après-midi de prévention. Au-delà du rappel des règles, cet atelier souhaite favoriser une pratique responsable, sécurisée et respectueuse des autres usagers.



La Ville voit la vie en rose !

A l'occasion d'Octobre rose, le mois national consacré au dépistage du cancer du sein, la Ville se mobilise et organise une journée de sensibilisation samedi 10 octobre de 9h à 17h espace Léonard-de-Vinci. Tout au long du mois, les associations de la ville participent à cette mobilisation collective et solidaire, avec des animations et des actions de sensibilisation placées sous le signe de l'information, de la prévention et du partage.

Un village rose au cœur de la mobilisation de 14h à 17h

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) sera présent aux côtés de la Ligue contre le cancer afin d'informer le public sur le dépistage organisé, répondre aux questions et sensibiliser chacun aux bons réflexes en matière de santé. Parmi les rendez-vous proposés, un atelier « Café Santé Rose » offrira un moment convivial d'échange et d'information autour de la santé des femmes. Dans une ambiance chaleureuse et accessible, les participantes et participants pourront s'informer, poser leurs questions et échanger avec les professionnels et intervenants présents. L'objectif : favoriser la discussion autour du dépistage, de la prévention et de l'importance d'une prise en charge précoce. Un peu plus tôt dans la journée espace Léonard-de-Vinci,

Au programme du samedi 10 octobre :

- **A 9h**, l'association de badminton les plumes ignymontaines et la section badminton de la Ville s'associe pour proposer un tournoi libre de 9h à 14h au gymnase.
- **A 10h**, une marche nordique sera proposée par la Ville.
- **De 13h30 à 16h30**, le club du Budo propose un atelier self-défense au DOJO.
- **De 14h30 à 15h45**, l'association de danse moderne Bunx dispensera un cours et une initiation à la danse qui sera ensuite proposée sur le parvis Picasso. Tarifs : à partir de 5€.

Deux autres rendez-vous au mois d'octobre :

Le lundi 5, salle Robert-Ménier, l'association Hakuna Matata propose un atelier relaxation et shooting photo. Participation libre. Inscription : 0744819158

Le samedi 17, salle René-Char, l'association 7^{ème} sel distribuera à ses adhérents des dépliants pour informer sur la campagne de dépistage du cancer du sein lors de la bourse d'échange locale - salle René-Char.

Pour soutenir la recherche contre le cancer, une boîte "à dons" sera installée à l'entrée des différentes animations et la participation sera libre. Tous les dons seront reversés à la ligue contre le cancer. Avec cette programmation, la ville souhaite faire d'Octobre Rose un moment de sensibilisation, mais aussi de solidarité et de proximité. La participation des associations locales et des partenaires de santé permet de créer un véritable rendez-vous collectif, ouvert à toutes et à tous.



Une ville engagée au service des grandes causes

Tout au long de l'année, Montigny se mobilise autour de rendez-vous solidaires qui permettent de sensibiliser, d'informer et de collecter des fonds au profit d'associations et de personnes qui en ont besoin.

Chaque année, la ville se mobilise à l'occasion d'Octobre Rose, mois consacré à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. La mobilisation se poursuit avec Mars Bleu, consacré à la prévention et au dépistage du cancer colorectal. La solidarité s'exprime également à l'occasion du Téléthon. Chaque année, habitants, associations, bénévoles, commerçants et acteurs locaux peuvent se retrouver autour d'animations destinées à soutenir la recherche sur les maladies rares. La ville est également engagée dans la sensibilisation et la lutte contre les violences faites aux femmes.

À l'occasion notamment du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, des actions seront organisées pour informer, sensibiliser et rappeler que les violences sexistes et sexuelles ne doivent jamais être banalisées.

La Folle du 5^{ème} : quand la voisine fait dérailler le couple

Le 16 octobre, au Centre culturel Picasso, ne ratez pas cette comédie mordante qui sonde les relations entre voisins... Ensemble depuis plusieurs années, Juliette et Victor envisagent de fonder une famille... jusqu'à l'arrivée de Romane, leur voisine du dessus. Impulsive, fantasque et envahissante, cette dernière fait vivre un enfer à Victor, qu'elle accuse de tous les torts.

Avec *La Folle du 5^{ème}*, Éléonore Bauer signe une nouvelle pièce rythmée et hilarante qu'elle a rodée en France durant la saison 2025-2026. « *C'est une comédie qui reprend les fondamentaux du théâtre de boulevard en le modernisant, truffée de quiproquos, avec un twist final auquel on ne s'attend pas !* », souligne le service des Affaires culturelles.

Derrière les règlements de comptes et les situations loufoques, la pièce aborde avec légèreté des thèmes très actuels : bashing social, rapports entre les sexes et poids du jugement. Sur scène, Éléonore Bauer, autrice de la pièce qui joue aussi le rôle de Romane, déploie une énergie communicative, entourée de Judith Ejnes et Alexandre Texier. La mise en scène est signée Arnaud Schmitt. L'autrice n'en est pas à son coup d'essai : *Ma sœur est un boulet*, jouée depuis quinze ans, a attiré plus d'un million de spectateurs, tandis que *Quitte-moi si tu peux* a été adapté à la télévision. De quoi rassurer les indécis qui hésiteraient encore à prendre leurs billets...

Infos La Folle du 5^{ème} Vendredi 16 octobre, 20h30 Centre culturel Picasso. Dès 12 ans.

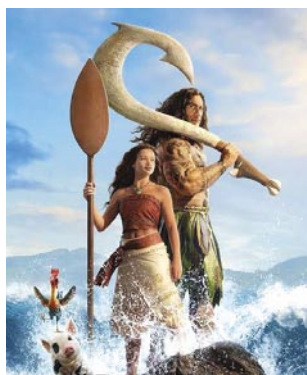
Réservation : www.montigny95.fr/billetterie-en-ligne



L'expo Mémoire à découvrir jusqu'au 11 octobre

L'association *Les Arts en partage* s'est installée à l'espace Corot pour proposer une exposition collective intitulée *Mémoire*. Au total, six artistes plasticiens, peintres, calligraphes se partagent l'espace et proposent chacun leur propre interprétation de la mémoire. Pour prolonger l'exposition destinée au jeune public et aux familles, n'hésitez pas à vous inscrire sur le www.montigny95.fr au Club des petits historiens de l'art le mercredi 7 octobre de 15 h à 17 h.

Infos Jusqu'au 11 octobre, de 15h à 18h les mercredis et samedis et dimanches



CINÉ-RELAX

Vaiana, la légende du bout du monde

Répondant à l'appel de l'océan, Vaiana s'aventure pour la première fois par-delà le récif de son île de Motunui. Accompagnée du célèbre demi-dieu Maui, elle embarque pour un voyage inoubliable destiné à permettre à son peuple de retrouver sa prospérité...

Dimanche 11 octobre à 14h30
Centre culturel Picasso, Tarif : 4,90€

Ciné 
Relax
EX CINÉ-MA DIFFÉRENCE

DU 2 AU 9

► SEMAINE BLEUE
Semaine nationale des retraités
et personnes âgées
Sur inscription. Lire p16

VENREDI 9

► REPAIR CAFÉ
À l'Atelier de 16h à 18h30
Entrée libre

SAMEDI 10

► OCTOBRE ROSE
Espace Léonard-de-Vinci de 9h à 17h
Infos sur www.montigny95.fr
Lire p12

DIMANCHE 11

► CINÉ RELAX
VAIANA, LA LÉGENDE DU BOUT
DU MONDE, LE FILM
Centre culturel Picasso, à 14h30
Tarif : 4,90€

► BROCANTE DE LA MLC
Parvis Picasso de 9h à 18h
Entrée libre

JUSQU'AU 11

► EXPOSITION MÉMOIRE
Espace-Corot, 8 Grande Rue
Entrée libre et gratuite de 15h à 18h
les mercredis, samedis et dimanches.

MERCREDI 14

► ATELIER DE SENSIBILISATION
À LA TROTINETTE
Terrain Renoir de 14h à 18h

VENREDI 16

► SPECTACLE
LA FOLLE DU 5^{ÈME}
Centre culturel Picasso,
rue Guy-de-Maupassant à 20h30.
Sur réservation sur www.montigny95.fr

Musée Jean-Noël Carpentier

Informations pratiques :

Adresse : 14 rue Fortuné-Charlot, parc de l'hôtel de ville Gabriel-Péri

Horaires : le mercredi et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h (visite libre) et le mardi, jeudi et vendredi matin pour les visites scolaires ou de groupes uniquement sur réservation.

Entrée libre et gratuite
Plus d'infos :
www.montigny95.fr

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Groupe de la majorité municipale "Ensemble pour Montigny"

Pouvoir d'achat : il est temps de changer de cap

Se nourrir, se chauffer, faire le plein pour aller travailler : pour des millions de Français, vivre dignement devient chaque jour plus difficile. À Montigny aussi, nous entendons la colère et l'inquiétude de celles et ceux qui travaillent, mais n'arrivent plus à joindre les deux bouts.

Cette situation n'est pas une fatalité. Elle est aussi le résultat de choix politiques au niveau national. Pendant que certains engrangent des profits considérables, les salariés, les retraités et les classes moyennes voient leur pouvoir d'achat reculer.

Nous refusons cette injustice. La solidarité ne peut pas être une variable d'ajustement budgétaire. Il faut augmenter les salaires, mieux protéger les petites retraites et faire contribuer davantage ceux qui en ont les moyens.

Il faut aussi défendre nos services publics, qui garantissent l'égalité entre les citoyens : l'école, l'hôpital, les secours et les services publics ne sont pas des dépenses à réduire, mais des investissements essentiels. À Montigny-lès-Cormeilles, nous agissons à notre niveau : tarifs des cantines parmi les plus bas du secteur et adaptés aux ressources des familles, pas d'augmentation des taux d'imposition communaux depuis 17 ans et maintien des services publics. Mais les communes ne peuvent pas pallier indéfiniment les carences de l'État.

Plutôt que de faire payer les mêmes, il est temps de faire le choix de la justice sociale et d'une économie au service de l'humain. Car le progrès ne se mesure pas aux profits de quelques-uns, mais à la capacité de chacun à vivre dignement.

■ Groupe de l'opposition municipale "Montigny pour Tous"

Boulangeries, cœur de ville : les habitants attendent des actes

Au 149 boulevard Victor-Bordier, la Ville a préempté en 2023 un fonds de commerce afin d'y maintenir une boulangerie. En septembre 2025, après une seule candidature, la rétrocession à un repreneur était approuvée et une ouverture annoncée « à très court terme ». Pourtant, le local est toujours fermé. Trois ans après le début de cette opération, les habitants sont en droit d'exiger une date d'ouverture claire et des explications sur ce retard.

Au Village, la boulangerie de la Grande Rue a fermé après sa liquidation judiciaire, et là aussi pas de réouverture ! Résultat : un quartier privé d'un commerce de proximité essentiel, sans solution visible à ce jour.

Quant au projet de Cœur de ville du boulevard Victor Bordier, les concertations se succèdent et la Ville affiche toujours un objectif à l'horizon 2030. La concertation de 2025 a confirmé des attentes très concrètes : commerces de bouche, restauration, services de proximité et espaces publics vivants.

Notre groupe Montigny pour Tous continuera à demander des réponses, des échéances et un suivi transparent des engagements pris. Nous porterons ces dossiers au Conseil municipal, nous suivrons leur évolution et nous rendrons compte aux habitants. Notre engagement reste le même : que les annonces se transforment enfin en réalisations concrètes dans tous les quartiers de Montigny.

A SAVOIR

Etat Civil

Naissances

Bachier Bey Inayah
Berkani Liyana
Chambi Chiriatti Isaac
Kalychurn Alba
Rousseau Kaïs

Mariage

Celestin Milien et
Saint-Louis Betty
Kstic-Dano Maxime
et Valdenaire Perle

Décès

Da Silva Rodrigues José
Esquivel Francisco-Javier
Feret Serge
Gillet Jacques
Gilot Jacques
Legros Roger
Mariadassou Clément
Merlet Jacques
Ngo Thi-Manh
Noval épouse
Gutierrez Amelia

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

L'association France ADOT 95 recherche des bénévoles passionnés pour rejoindre notre équipe de sensibilisation au don d'organes. Nous avons besoin de votre aide pour tenir des stands lors des forums des associations ou autre événement local et informer le public sur cette cause essentielle. Si vous souhaitez contribuer à cette noble mission, nous vous offrons la possibilité de suivre une petite formation pour vous préparer à partager les informations clés sur le don d'organes. Rejoignez-nous et faites la différence !
Pour plus d'informations, contactez-nous par téléphone au 0783956960 ou par email à franceADOT95@gmail.com.
Ensemble, sensibilisons et sauvons des vies !

MUTUELLE SANTÉ

2AH, c'est le nouveau service qui a été mis en place par l'agglomération Val Parisien en partenariat avec la Ville. Il permet aux Ignymontains de se voir proposer, de façon neutre, la complémentaire santé la plus adaptée à leurs besoins et la plus économique. Des permanences se déroulent Espace Mandela le 1^{er} jeudi du mois uniquement sur rendez-vous au 02 35 76 47 20. La prochaine aura lieu le 5 novembre, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Plus d'infos : montigny95.fr
(rubrique Mon Quotidien/santé)

N'oubliez pas de calculer VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Si vous ne l'avez toujours pas fait, vous avez jusqu'au 31 décembre prochain pour calculer votre quotient familial 2026 et bénéficier des tarifs adaptés à votre situation. Rendez-vous sur montigny95.fr (rubrique Mes démarches, parents/familles). Sans démarche de votre part, une surfacturation sera appliquée au 1^{er} janvier 2027.



PHARMACIE DE GARDE AUX MOIS D'OCTOBRE

Toutes les mises à jour sur monpharmacien-idf.fr

⊕ DIMANCHE 4 OCTOBRE : **Pharmacie des Frances**
1 rue Auguste-Renoir 95370 Montigny-Lès-Cormeilles - tél. 01 39 78 44 68

⊕ DIMANCHE 11 OCTOBRE : **Pharmacie Decuyper**
112 avenue de la République 95550 Bessancourt - tél. 01 39 60 49 55

⊕ DIMANCHE 18 OCTOBRE : **Pharmacie du centre**
2 bis rue Léon Pelouse 95480 Pierrelaye
tél. 01 34 64 62 40

⊕ DIMANCHE 25 OCTOBRE : **Pharmacie Nebout**
2 rue Charles-de-Gaulle 95130
Le Plessis Bouchard – tél. 01 34 13 74 99

⊕ DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE : **Pharmacie des Portes Brandebourg** 13 place de la République
95130 Franconville-la-Garenne - tél. 01 34 13 12 40

Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? Direction montigny95.fr, renseignez votre adresse e-mail au bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.

SYNDICAT EMERAUDE

Agissons pour éviter les incendies dans nos camions de collecte ou aux abords des zones de stockage des encombrants.

Ces 3 derniers mois, des départs de feu dans les bennes de nos camions de collecte se sont produits. Ces incidents, souvent causés par des gestes anodins, mettent en danger les agents de collecte, les riverains et ont un coût environnemental et financier important. Certains déchets sont dangereux et ne doivent pas être jetés dans les poubelles classiques.

Petit rappel des déchets interdits dans les bacs et bornes :
Piles/batteries – cigarettes électroniques – jouets électroniques – déchets toxiques – gaz sous pression



PRATIQUE

MAIRIE

14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237
95370 Montigny-lès-Cormeilles
(adresse postale).

CENTRE ADMINISTRATIF PICASSO

3, avenue Aristide-Maillol,
01 30 26 30 26.

SERVICES TECHNIQUES ET D'URBANISME



Permanence urbanisme sur RDV le mardi de 14h à 19h.
127, rue de la République, 01 30 26 30 26.
(mail : urbanisme@ville-montigny95.fr)

Permanence logement sur RDV le mardi de 14h à 19h.
127 rue de la République, 01 30 26 30 26.
(mail : logement@ville-montigny95.fr)

PERMANENCES DES ÉLUS



Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03.

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

OCTOBRE ROSE

Samedi 10 octobre 2026



De 9h à 17h

Espace Léonard-de-Vinci

Plus d'informations sur

www.montigny95.fr

DÉPISTAGE
TUMÉUR
CANCERS
Généraliste
Ile-de-France

